

CSAL du 9 juillet 2024 : point d'étape sur le SIP de demain

Toulouse, le 9 juillet 2024

Et demain, ça va se passer comment ? On sort les outils et les fiches, et puis ça ira...

Après avoir allègrement mis à mal la qualité des missions dans les SIP (et ailleurs) à coup de suppressions d'effectifs, l'organisation du travail qui en découle (travail au fil de l'eau, à la tâche, sur liste...) a pour conséquences la perte de sens du travail et la démotivation chez les agents.

Bercy feint de s'en étonner et souhaite améliorer l'accueil en élargissant son champ de compétence, demande aux services de se recentrer notamment sur la mise à jour et la fiabilisation des fichiers des contribuables, de renforcer les actions de lutte contre les erreurs et la fraude déclarative.

Si nos chères têtes pensantes étaient à l'écoute des services, ils sauraient depuis longtemps qu'il **n'y a pas de bon contrôle sans une gestion des dossiers de qualité.**

Des outils de pilotage, des fiches, des réorganisations, de nouveaux protocoles sont mis en avant, mais avec quels moyens ? Quelle formation ?

Avec un nouveau saupoudrage de contractuels, de services civiques et d'apprentis pour cacher la misère ?

Pour la CGT, ce sont de vrais moyens dont les SIP ont besoin, c'est-à-dire du renfort de collègues sous statut, un programme de formation ambitieux et un retour à une organisation du travail qui retrouve du sens. Dans ces conditions, la qualité de l'accueil, de la gestion des dossiers en assiette et en recouvrement, du contrôle de régularisation seront remis à niveau au même titre que le service public.



Dans ce cadre, qu'advient-il du SIP de Saint-Alban ?

Il y a quelques mois, la CGT Finances publiques 31 avait publié un communiqué de presse sur les menaces qui planaient sur la pérennité du SIP de Saint-Alban et que nous avons apprises « par la bande ».

(https://31.cgffinancespubliques.fr/IMG/pdf/saint_alban_projet_communique_de_presse_13-02-2024_site_internet.pdf). La direction s'était précipitée pour démentir cette information auprès des collègues, arguant d'une réflexion à venir sur une redistribution des communes pour étoffer l'effectif au-delà du seuil critique de 20 collègues. Toujours par « radio-couloir », nous avons appris qu'une redistribution de communes était actée par la DRFiP 31 pour renforcer ce SIP, communes qui seront prélevées sur le périmètre de compétence du SIP de Colomiers (largement mis à mal par les mutations au 1^{er} septembre 2024) et du SIP de Balma.

Cette information de la CGT sera-t-elle de nouveau démentie par la DRFiP ou une autre organisation syndicale ? Les paris sont ouverts...

Syndicat CGT Finances publiques – Section de Haute-Garonne

Centre des Finances publiques, 17 ter Bld Lascrosses 31000 Toulouse

<https://31.cgffinancespubliques.fr/>

cgt.drfip31@dgfip.finances.gouv.fr

Suivez-nous sur Facebook et Instagram : [@cgffinancespubliques31](https://www.facebook.com/cgffinancespubliques31), Twitter [@CGTfip31](https://twitter.com/CGTfip31)